



Prestone

REDEX

SIMONIZ

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Polish Rayures Diamant

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|--|--|
| Nom du produit | Polish Rayures Diamant |
| Numéro du produit | HAPP0142A |
| Identification interne | NQA2295 |
| Indications sur l'enregistrement REACH | Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval. |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--------------------------|---|
| Utilisations identifiées | Produit d'entretien automobile. Cire. Cire pour l'entretien automobile. |
|--------------------------|---|

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|----------------------|---|
| Fournisseur | Holt Lloyd Services 52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France Phone: +33 (0)3 64 99 00 32 info@holtsauto.com |
| Personne à contacter | Contact Email address: info@holtsauto.com |
| Fabricant | A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|--------------------------|--|
| Numéro d'appel d'urgence | UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs |
|--------------------------|--|

Polish Rayures Diamant

| | |
|--|---|
| Numéro d'appel d'urgence national | +43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria) +32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium) +359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria) +38514686910; toksikologija@hzjz.hr (Croatia) +35722405611; cy-chemregistry@dli.mlsi.gov.cy (Cyprus) +420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic) +45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark) +372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia) +358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland) + 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France) +49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany) +302106479250; +302106479450; devxp.gcs@aade.gr, environment.gcs@aade.gr (Greece) +36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary) +354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland) +353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland) +390649906140; inscweb@iss.it (Italy) +371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia) +370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania) +320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu (Luxembourg) +356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta) +31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands) +4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway) +48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland) +351213303271; ciav.tox@inem.pt (Portugal) +40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania) +7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia) E-mail: rtiac@mail.ru, rtiac2003@yahoo.com +421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia) + 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia) +34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain) +46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden) +44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK) |
|--|---|

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH208 Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Polish Rayures Diamant

3.2. Mélanges

| | | |
|--|----------------------|--|
| Isotridecanol, ethoxylated <1% | | |
| Numéro CAS: 69011-36-5 | Numéro CE: 500-241-6 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119976362-32-XXXX |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412 | | |
| Glycerine <1% | | |
| Numéro CAS: 56-81-5 | Numéro CE: 200-289-5 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471987-18-XXXX |
| Classification Non Classé | | |
| PROPYLENE GLYCOL <1% | | |
| Numéro CAS: 57-55-6 | Numéro CE: 200-338-0 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456809-23-XXXX |
| Classification Non Classé | | |
| 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE <1% | | |
| Numéro CAS: 2634-33-5 | Numéro CE: 220-120-9 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120761540-60-XXXX |
| Facteur M (aigu) = 10 | | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 | | |
| Triethanolamine <1% | | |
| Numéro CAS: 102-71-6 | Numéro CE: 203-049-8 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486482-31-XXXX |
| Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 | | |

Polish Rayures Diamant

| | | |
|--|----------------------|--|
| HYDROXYDE DE SODIUM <1% | | |
| Numéro CAS: 1310-73-2 | Numéro CE: 215-185-5 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-XXXX |
| Classification Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 | | |
| BRONOPOL <1% | | |
| Numéro CAS: 52-51-7 | Numéro CE: 200-143-0 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980938-15-XXXX |
| Facteur M (aigu) = 10 | | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 Aquatic Acute 1 - H400 | | |
| DIÉTHANOLAMINE <1% | | |
| Numéro CAS: 111-42-2 | Numéro CE: 203-868-0 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488930-28-XXXX |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373 | | |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|---|
| Information générale | Traiter en fonction des symptômes. |
| Inhalation | Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles. |
| Ingestion | Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| Contact cutané | Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. |
| Contact oculaire | Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------------|--|
| Information générale | La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
|-----------------------------|--|

Polish Rayures Diamant

| | |
|-------------------------|--|
| Inhalation | Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer. |
| Ingestion | Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. |
| Contact cutané | Peut être légèrement irritant pour la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. |
| Contact oculaire | Peut être légèrement irritant pour les yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Polish Rayures Diamant

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

HYDROXYDE DE SODIUM

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 2 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

DIÉTHANOLAMINE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 3 ppm 15 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Isotridecanol, ethoxylated (CAS: 69011-36-5)

| | |
|-------------|--|
| DNEL | Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 294 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2080 mg/kg/jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 87 mg/m ³ Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1250 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 25 mg/kg/jour |
| PNEC | eau douce; 0.074 mg/l eau de mer; 0.007 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 1.4 mg/l Sédiments (eau douce); 0.604 mg / kg de sédiments ps Sédiments (eau de mer); 0.06 mg / kg de sédiments ps Sol; 0.1 mg / kg de sol ps |

Glycerine (CAS: 56-81-5)

| | |
|-------------|---|
| DNEL | Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56 mg/m ³ Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m ³ Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 229 mg/kg bw/day |
| PNEC | eau douce; 0.885 mg/l eau de mer; 0.088 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l Sédiments (eau douce); 3.3 mg / kg de sédiments ps Sédiments (eau de mer); 0.33 mg / kg de sédiments ps Sol; 0.141 mg / kg de sol ps |

PROPYLENE GLYCOL (CAS: 57-55-6)

Polish Rayures Diamant

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 168 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 50 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m³

PNEC eau douce; 260 mg/l
 rejet intermittent; 183 (freshwater) mg/l
 eau de mer; 26 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 20000 mg/l
 Sédiments (eau douce); 572 mg / kg de sédiments ps
 Sédiments (eau de mer); 57.2 mg / kg de sédiments ps
 Sol; 50 mg / kg de sol ps

1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE (CAS: 2634-33-5)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.81 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.966 mg/kg bw/day
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.2 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.345 mg/kg bw/day

PNEC eau douce; Long terme 4.03 µg/l
 eau douce; Long terme 0.403 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; Long terme 1.03 mg/l
 Sédiments (eau douce); Long terme 49.9 µg/kg sediment dw
 Sédiments (eau de mer); Long terme 4.99 µg/kg sediment dw
 Sol; Long terme 3 mg / kg de sol ps

Triethanolamine (CAS: 102-71-6)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg bw/day
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 140 µg/cm²
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.4 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.66 mg/kg bw/day
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets locaux: 70 µg/cm²
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.3 mg/kg bw/day

PNEC eau douce; Long terme 0.32 mg/l
 eau de mer; Long terme 0.032 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; Long terme 10 mg/l
 Sédiments (eau douce); Long terme 1.7 mg / kg de sédiments ps
 Sédiments (eau de mer); Long terme 0.17 mg / kg de sédiments ps
 Sol; Long terme 0.151 mg / kg de sol ps

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³

BRONOPOL (CAS: 52-51-7)

Polish Rayures Diamant

| | |
|--|---|
| DNEL | Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m ³ |
| | Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Aigu: 10.5 mg/m ³ |
| | Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.5 mg/m ³ |
| | Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Aigu: 2.5 mg/m ³ |
| | Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg/jour |
| | Travailleurs - Cutanée; Court terme Aigu: 6 mg/kg/jour |
| | Travailleurs - irritation cutanée / corrosion; Long terme Effets locaux: 8 µg/cm ² |
| | Travailleurs - irritation cutanée / corrosion; Court terme Aigu: 8 µg/cm ² |
| | Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/m ³ |
| | Population en général - Inhalatoire; Court terme Aigu: 1.8 mg/m ³ |
| | Population en général - irritation (voies respiratoires); Long terme Effets locaux: 0.6 mg/m ³ |
| | Population en général - irritation (voies respiratoires); Court terme Aigu: 0.6 mg/m ³ |
| | Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/kg/jour |
| | Population en général - Cutanée; Court terme Aigu: 2.1 mg/kg/jour |
| | Population en général - irritation cutanée / corrosion; Long terme Effets locaux: 4 µg/cm ² |
| Population en général - irritation cutanée / corrosion; Court terme Aigu: 4 µg/cm ² | |
| Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.18 mg/kg/jour | |
| Population en général - Orale; Court terme Aigu: 0.5 mg/kg/jour | |

| | |
|----------------------------|---|
| PNEC | eau douce; 0.01 mg/l |
| | eau de mer; 0.001 mg/l |
| | Station d'épuration des eaux usées; 0.43 mg/l |
| | Sédiments (eau douce); 0.041 mg / kg de sédiments ps |
| | Sédiments (eau de mer); 0.003 mg / kg de sédiments ps |
| Sol; 0.5 mg / kg de sol ps | |

DIÉTHANOLAMINE (CAS: 111-42-2)

| | |
|---|---|
| DNEL | Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/m ³ |
| | Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.5 mg/m ³ |
| | Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.13 mg/kg bw/day |
| | Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.125 mg/m ³ |
| | Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.07 mg/kg bw/day |
| Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.06 mg/kg bw/day | |

| | |
|--|--|
| PNEC | eau douce; Long terme 0.021 mg/l |
| | eau de mer; Long terme 0.002 mg/l |
| | Station d'épuration des eaux usées; Long terme 100 mg/l |
| | Sédiments (eau douce); Long terme 0.092 mg / kg de sédiments ps |
| | Sédiments (eau de mer); Long terme 0.009 mg / kg de sédiments ps |
| Sol; Long terme 1.63 mg / kg de sol ps | |

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Polish Rayures Diamant

| | |
|--|---|
| Protection des mains | Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. |
| Autre protection de la peau et du corps | Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. |
| Mesures d'hygiène | Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| Protection respiratoire | Aucune protection respiratoire n'est requise. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-------------------------|--------------------------------|
| Aspect | Liquide crémeux. |
| Couleur | Beige. |
| Odeur | Faible. |
| pH | pH (solution concentrée): 7.21 |
| Point d'éclair | Non applicable. |
| Densité relative | ~ 1.097 |
| Solubilité(s) | Miscible à l'eau. |
| Viscosité | 2000 cP @ 20°C |

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|-------------------|--|
| Réactivité | Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit. |
|-------------------|--|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|---------------------------|--|
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions de stockage prescrites. |
|---------------------------|--|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|---|--------------------------------------|
| Possibilité de réactions dangereuses | Non applicable. Ne polymérisera pas. |
|---|--------------------------------------|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Conditions à éviter | Eviter la chaleur. Eviter le gel. |
|----------------------------|-----------------------------------|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|-------------------------------|---|
| Matières incompatibles | Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse. |
|-------------------------------|---|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|--|--|
| Produits de décomposition dangereux | Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. |
|--|--|

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Effets toxicologiques | Aucune information disponible. |
|------------------------------|--------------------------------|

Toxicité aiguë - orale

Polish Rayures Diamant

| | |
|---|--|
| Indications (DL₅₀ orale) | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Toxicité aiguë - cutanée</u> | |
| Indications (DL₅₀ cutanée) | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Toxicité aiguë - inhalation</u> | |
| Indications (CL₅₀ inhalation) | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u> | |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u> | |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Sensibilisation respiratoire</u> | |
| Sensibilisation respiratoire | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Sensibilisation cutanée</u> | |
| Sensibilisation cutanée | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u> | |
| Essais de génotoxicité - in vitro | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Essais de génotoxicité - in vivo | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Cancérogénicité</u> | |
| Cancérogénicité | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Toxicité pour la reproduction</u> | |
| Toxicité pour la reproduction - fertilité | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction - développement | Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée. |
| <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u> | |
| Exposition unique STOT un | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u> | |
| Exposition répétée STOT rép. | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Danger par aspiration</u> | |
| Danger par aspiration | Non pertinent. |
| <u>Inhalation</u> | |
| Inhalation | Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer. |
| <u>Ingestion</u> | |
| Ingestion | Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. |
| <u>Contact cutané</u> | |
| Contact cutané | Peut être légèrement irritant pour la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. |
| <u>Contact oculaire</u> | |
| Contact oculaire | Peut être légèrement irritant pour les yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. |

Polish Rayures Diamant

Informations toxicologiques sur les composants

Isotridecanol, ethoxylated

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 > 16 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne.

Contact cutané Peut provoquer une irritation cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire.

Polish Rayures Diamant

PROPYLENE GLYCOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 22000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Scientifiquement injustifié.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - NOAEL 10100 mg/kg bw/day, Orale, Souris F1, F2

Toxicité pour la reproduction - développement - NOAEL: 10400 mg/kg bw/day, Orale, Souris

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Polish Rayures Diamant

1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 490 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat NOAEL 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - NOAEL 112 mg/kg/jour, Orale, Rat P Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Triethanolamine

Polish Rayures Diamant

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6400 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Scientifiquement injustifié.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 1333 mg/kg/jour, Orale, Rat

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - NOAEL 300 mg/kg/jour, Orale, Rat F0 Etude sur deux générations - NOAEL 1000 mg/kg/jour, Orale, Rat F1

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 300 (prenatal) mg/kg/jour, Orale, Rat
Toxicité pour le développement: - NOAEL: 1000 (offspring) mg/kg/jour, Orale, Rat
Toxicité pour le développement:, Tératogénicité: - NOAEL: 1125 mg/kg/jour, Orale, Souris

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

HYDROXYDE DE SODIUM

Polish Rayures Diamant

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 500,0
mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Non applicable. Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Non applicable. Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Non applicable. Information du dossier REACH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Scientifiquement injustifié. Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Polish Rayures Diamant

Danger par aspiration Non pertinent.

BRONOPOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 350,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 193 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH.

ETA orale (mg/kg) 350,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC₅₀ > 0.588 mg/m³, Inhalatoire, Rat LC₅₀ > 120 - < 1140 mg/m³, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Essais de génotoxicité - in vivo Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 7 mg/kg/jour, Orale, Rat NOAEL 0.2 - 0.5 %, Cutanée, Souris Information du dossier REACH. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - NOAEL 150 mg/kg/jour, Orale, Rat F1b

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle:, Tératogénicité:, Embryotoxicité: - NOAEL: >/= 80 mg/kg/jour, Orale, Rat Toxicité maternelle:, Tératogénicité:, Embryotoxicité: - NOAEL: 10 mg/kg/jour, Orale, Rat Dossier REACH

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Polish Rayures Diamant

Exposition unique STOT un Peut provoquer une irritation respiratoire

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

DIÉTHANOLAMINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 100,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif avec activation métabolique. Négatif sans activation métabolique.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Polish Rayures Diamant

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Lésions du système nerveux central et/ou périphérique. Lésions des reins et/ou du foie.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Isotridecanol, ethoxylated

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Non disponible.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Non disponible.

Toxicité aiguë - microorganismes Non disponible.

Toxicité aiguë - terrestre Non disponible.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie Non disponible.

Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin Non disponible.

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Isotridecanol, ethoxylated

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 2.5 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.5 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC50, 72 heures: 2.5 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Polish Rayures Diamant

| | |
|--|--|
| Toxicité aiguë - microorganismes | CE ₅₀ , 3 heures: 140 mg/l, Boues activées |
| <u>toxicité aquatique chronique</u> | |
| Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie | CE ₂₀ , 30 jours: 1.097 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) |
| Toxicité chronique - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 21 jours: 0.74 mg/l, Daphnia magna |
| Toxicité dans le sol | > 1000 mg/kg soil dw (Eisenia fetida) 21 jours |
| Toxicité sur des plantes terrestres | EC0 > 10 mg/kg soil dw. for growth (Lepidum sativum) 17 jours |

PROPYLENE GLYCOL

| | |
|--|--|
| <u>toxicité aquatique aiguë</u> | |
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heures: 40613 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 heures: 18340 mg/l, Invertébrés d'eau douce, Ceriodaphnia dubia CE ₅₀ , 48 heures: 18800 mg/l, Invertébrés d'eau de mer, Americamysis bahia |
| Toxicité aiguë - plantes aquatiques | CE ₅₀ , 96 heures: 19000 mg/l, Algues d'eau douce, Pseudokirchneriella subcapitata CE ₅₀ , 96 heures: 19100 mg/l, Algues d'eau de mer, Skeletonema costatum |
| Toxicité aiguë - microorganismes | NOEC, 18 heures: > 20000 mg/l, Pseudomonas putida |
| <u>toxicité aquatique chronique</u> | |
| Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie | ChV, 30 jours: 2500 mg/l, QSAR |
| Toxicité chronique - invertébrés aquatiques | EC10, LC10, NOEC, 7 jours: 13020 mg/l, Ceriodaphnia dubia |

1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE

| | |
|--|---|
| <u>toxicité aquatique aiguë</u> | |
| C(E)L₅₀ | 0.01 < C(E)L50 ≤ 0.1 |
| Facteur M (aigu) | 10 |
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heures: 2.15 mg/l, Cyprinodon variegatus |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 heures: 2.94 mg/l, Daphnia magna |
| Toxicité aiguë - plantes aquatiques | CE ₅₀ , 72 heures: 110 µg/l, Selenastrum capricornutum NOEC, 72 heures: 40.3 µg/l, Selenastrum capricornutum |
| Toxicité aiguë - microorganismes | CE ₅₀ , 3 heures: 13 mg/l, Boues activées NOEC, 3 heures: 11 mg/l, Boues activées |
| Toxicité aiguë - terrestre | CE ₅₀ , 14 jours: 410.6 mg/kg/jour, Eisenia Fetida (ver de terre) NOEC, 14 jours: 234.5 mg/kg/jour, Eisenia Fetida (ver de terre) |

Polish Rayures Diamant

Triethanolamine

toxicité aquatique aiguë

| | |
|--|--|
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heures: 11800 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 heures: 609.88 mg/l, Ceriodaphnia dubia |
| Toxicité aiguë - plantes aquatiques | CE ₅₀ , 72 heures: 512 mg/l, Desmodemus subspicatus EC10, NOEC, 72 heures: 26 mg/l, Desmodemus subspicatus |
| Toxicité aiguë - microorganismes | CE ₅₀ , 3 heures: 1000 mg/l, Boues activées |

toxicité aquatique chronique

| | |
|--|--|
| Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie | NOEC, : > 1 mg/l, QSAR |
| Toxicité chronique - invertébrés aquatiques | EC10, LC10, NOEC, 21 jours: 16 mg/l, Daphnia magna |

HYDROXYDE DE SODIUM

toxicité aquatique aiguë

| | |
|--|--|
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 33-189 heures: 96 mg/l, Poissons CL ₅₀ , 45.5 heures: 96 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CL ₅₀ , 48 heures: 30 - < 1000 mg/l, Daphnia magna |
| Toxicité aiguë - plantes aquatiques | Scientifiquement injustifié. |
| Toxicité aiguë - microorganismes | EC10, 2 minutes: 161 mg/l, Tetrahymena Thermophila CE ₅₀ , 15 minutes: 22 mg/l, Photobacterium phosphoreum luminescence inhibition study |

toxicité aquatique chronique

| | |
|---|-----------------|
| Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie | Non disponible. |
| Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin | Non disponible. |
| Toxicité chronique - invertébrés aquatiques | Non applicable. |

BRONOPOL

toxicité aquatique aiguë

| | |
|---------------------------|----------------------|
| C(E)L₅₀ | 0.01 < C(E)L50 ≤ 0.1 |
| Facteur M (aigu) | 10 |

Polish Rayures Diamant

| | |
|--|--|
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heures: 35.7 mg/l, <i>Lepomis macrochirus</i> (crapet arlequin) NOEC, 96 heures: 11.4 mg/l, <i>Lepomis macrochirus</i> (crapet arlequin) CL ₅₀ , 96 heures: 41.2 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel) CL ₅₀ , 96 heures: 57.6 mg/l, <i>Cyprinodon variegatus</i> Information du dossier REACH. |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 heures: 1.4 mg/l, <i>Daphnia magna</i> CE ₅₀ , 48 heures: 3.5 mg/l, <i>Acartia tonsa</i> |
| Toxicité aiguë - plantes aquatiques | ErC50, 72 heures: 0.37 mg/l, <i>Selenastrum capricornutum</i> NOErC, 72 heures: 0.1 mg/l, <i>Selenastrum capricornutum</i> ErC50, 72 heures: 0.25 mg/l, <i>Skeletonema costatum</i> NOEC, 72 heures: 0.08 mg/l, <i>Skeletonema costatum</i> ErC50, 72 heures: 0.89 - 2.84 mg/l, <i>Chlorella vulgaris</i> NOErC, 72 heures: 0.32 mg/l, <i>Chlorella vulgaris</i> ErC50, 72 heures: > 1.0 mg/l, <i>Scenedesmus subspicatus</i> NOErC, 72 heures: 0.1 mg/l, <i>Scenedesmus subspicatus</i> ErC50, 72 heures: 0.67 mg/l, <i>Scenedesmus subspicatus</i> NOErC, 72 heures: 0.1 mg/l, <i>Scenedesmus subspicatus</i> |
| Toxicité aiguë - microorganismes | CE ₂₀ , 2.5 heures: 2 mg/l, Boues activées CE ₂₀ , 30 minutes: ca. 20 mg/l, Boues activées EC10, 16 heures: 0.5 mg/l, <i>Pseudomonas putida</i> |
| Toxicité aiguë - terrestre | CL ₅₀ , 14 jours: > 500 mg/kg, <i>Eisenia Fetida</i> (ver de terre) NOEC, 14 jours: 12.8 mg/kg, <i>Eisenia Fetida</i> (ver de terre) |

toxicité aquatique chronique

| | |
|--|--|
| Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie | NOEC, 49 jours: 21.5 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel) |
| Toxicité chronique - invertébrés aquatiques | NOEC, 21 jours: 0.53 (nominal); 0.27 (measured) mg/l, <i>Daphnia magna</i> |

DIÉTHANOLAMINE

toxicité aquatique aiguë

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heures: 460 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel) |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 heures: 30.1 mg/l, <i>Ceriodaphnia dubia</i> |
| Toxicité aiguë - plantes aquatiques | CE ₅₀ , 72 heures: 9.5 mg/l, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> |
| Toxicité aiguë - microorganismes | EC10, 30 minutes: > 1000 mg/l, Boues activées |

toxicité aquatique chronique

| | |
|--|---|
| Toxicité chronique - invertébrés aquatiques | NOEC, 21 jours: 1.05 mg/l, <i>Daphnia magna</i> |
|--|---|

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

Polish Rayures Diamant

Isotridecanol, ethoxylated

Persistence et dégradabilité 60 - 80% 28 jours Rapidement dégradable

PROPYLENE GLYCOL

Persistence et dégradabilité Rapidement dégradable 81-97% 28 jours

1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE

Persistence et dégradabilité Non facilement biodégradable.

Phototransformation Méthode par le calcul.
- Demi-vie, TD₅₀ : 7,568 heures

Triethanolamine

Persistence et dégradabilité Rapidement dégradable

HYDROXYDE DE SODIUM

Persistence et dégradabilité Pas de données disponibles.

Stabilité (hydrolyse) Scientifiquement injustifié.
Information du dossier REACH.

BRONOPOL

Persistence et dégradabilité Rapidement dégradable

Biodégradation boue activée - Dégradation 99: ~ 1 heure
boue activée - TD₅₀ : 8.3 minutes
Information du dossier REACH.

DIÉTHANOLAMINE

Biodégradation Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Informations écologiques sur les composants

Isotridecanol, ethoxylated

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage Log Koc: 4.73 QSAR data.

PROPYLENE GLYCOL

Polish Rayures Diamant

Coefficient de partage log Pow: -1.07

1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Triethanolamine

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: -2.3

HYDROXYDE DE SODIUM

Potentiel de bioaccumulation Aucun potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage Aucune information requise. Information du dossier REACH.

BRONOPOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. Information du dossier REACH.

Coefficient de partage log Pow: 0.21 (pH = 5, T = 24°C +/- 1°C); 0.22 (pH = 7, T = 24°C +/- 1°C); -0.34 (pH = 9, T = 24°C +/- 1°C) Information du dossier REACH.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des substances solubles dans l'eau et qui peuvent se répandre dans les hydrosystèmes.

Informations écologiques sur les composants

Isotridecanol, ethoxylated

Coefficient d'adsorption/désorption - Log Koc: 2.376 - 2.645 @ 25°C QSAR

PROPYLENE GLYCOL

Coefficient d'adsorption/désorption Faible potentiel d'adsorption attendu.

1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Log Koc: 9.33 @ 20°C

Triethanolamine

Coefficient d'adsorption/désorption Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BRONOPOL

Polish Rayures Diamant

Coefficient d'adsorption/désorption Faible potentiel d'adsorption attendu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Isotridecanol, ethoxylated

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PROPYLENE GLYCOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Triethanolamine

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

HYDROXYDE DE SODIUM

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

BRONOPOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DIÉTHANOLAMINE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

Polish Rayures Diamant

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Polish Rayures Diamant

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CAS: Chemical Abstracts Service.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

GHS: Système général harmonisé.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Date de révision 26/01/2021

Révision 1

Numéro de FDS 21830

Mentions de danger dans leur intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.